

Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Société des Alumni

diplômés et amis de l'Université de Neuchâtel

Mercredi 14 juin 2023

Salle C56 - Bâtiment principal – Avenue du 1^{er} Mars 26 à Neuchâtel

Président : M. Loris Petris

Secrétaire du jour : Mme Martine Rossier

Présents : Mmes Eliane Chappuis, Nadine Scholl, Micheline Centlivres,
Marta Hainard
MM. Cédric Léger, Christian Coray, Jacques Perrenoud,
François Hainard, Christophe Jaccoud, Jean-Jacques Aubert,
Claude Frey, Pierre Centlivres

Excusés : Mmes Pilar Junier,
MM. Nicolas Marmagne, Killian Stoeffel, François Tissot-Daguette

Loris, merci de me transmettre la liste dont tu as donné lecture.

Ordre du jour :

1. Acceptation du PV de l'AG du 1^{er} juin 2022 (disponible sur notre site, sous « Comité et AG »)
2. Rapport du président
3. Comptes 2022
4. Rapport des vérificateurs des comptes : approbation des comptes et décharge au Bureau de la SAN
5. Budget 2023
6. Divers

M. le Président, Loris Petris, ouvre l'assemblée en saluant chaleureusement les personnes présentes et plus particulièrement Mme Eliane Chappuis, présidente durant 7 ans et démissionnaire de l'association Uninext.

Il donne lecture des personnes excusées dont la liste exhaustive figure plus haut.

L'ordre du jour n'appelle pas de modification ou ajout, l'assemblée peut donc délibérer sur la base des informations transmises.

1. Acceptation du PV de l'AG du 1^{er} juin 2022 (disponible sur notre site, sous « Comité et AG »)

La retranscription des débats étant conforme, les membres présents acceptent ce procès-verbal avec remerciements à Mme Marilou Laubscher son auteure.

2. Rapport du président

Actuellement, la SAN compte 670 membres actifs qui cotisent. Le chiffre est en léger recul, explicable par les suites du Covid. S'y ajoutent les 1994 membres des deux sociétés facultaires, la SNSE (FSE) et UniNext (FD), toutes deux membres collectifs de la SAN. Au total, la SAN fédère ainsi plus de 2600 alumni, ami-e-s et diplômé-e-s de l'UniNE.

Depuis quatre ans, l'effort financier de la SAN s'est considérablement accru, passant d'une quinzaine de milliers de francs par année (soit le montant annuel approximatif des cotisations) à presque 100'000.- en 2022. Avec le soutien aux étudiant-e-s dans le besoin durant les deux années Covid, puis, en 2022, le soutien aux universitaires d'Ukraine et le don à la *Fondation pour l'Université de Neuchâtel*, la SAN a augmenté ses soutiens de manière significative.

En 2022, la SAN a ainsi soutenu financièrement des institutions, des projets et des prix pour un montant total de Fr. 97'878.- (Fr. 65'160.- en 2022 ; Fr. 23'880.- en 2015 ; Fr. 16'698.- en 2019).

Les institutions et les projets suivants ont été soutenus :

Groupe de théâtre antique	2 000,00
Crêt ta science (remboursement, subvention non utilisée)	-1 200,00
Aide linguistique et scientifique aux réfugiés d'Ukraine (SACAD, UniNE)	30 000,00
Théâtre de la Connaissance	3 000,00
Les microbes vont à l'école	3 000,00
Don Fondation pour l'Université	50 000,00
Coste Louis FLSH prix d'excellence	666,00
Milani FLore, FLSH prix d'excellence	666,00
Favre Leïla, FLSH prix d'excellence	666,00
Bumat Théophile, Prix Jéquier	1 500,00
Guggisberg Julien, Prix Crosetti	2 000,00
Au total	97 878,00

La SAN a octroyé deux aides exceptionnelles, l'une de Fr. 30'000.- au SACAD pour l'insertion académique des réfugiés d'Ukraine, l'autre de Fr. 50'000.- à la *Fondation pour l'Université de Neuchâtel* pour le lancement de ses activités.

Les prix Crosetti, Labhardt, Jéquier ainsi que le Prix d'excellence FLSH ont été remis pour un montant total de Fr. 5'498.-. Un prix d'Excellence en Faculté des sciences verra le jour en 2024 et est en cours de validation par le Service juridique de l'UniNE.

Comptes et bilan

L'année boursière a été très difficile, notamment à la fin 2022. Grâce à la vigilance de notre trésorier Cédric Léger, la baisse de nos avoirs a été limitée à 5%, ce qui, dans ce contexte, est remarquable. Ces dernières années, nous avons anticipé ces difficultés en constituant des réserves pour fluctuations de cours. Elles ont permis d'absorber cette année déficitaire et de limiter le déficit de l'année 2022 à **CHF 7'633,38**.

Les comptes ont été vérifiés le 10 mai 2023 par nos vérificateurs des comptes, Messieurs Christian Coray et Laurent Memminger, qui les ont déclarés conformes et ont donné décharge à la caissière et au Bureau.

Comité et bureau

Les organes de la SAN ont fonctionné normalement en 2022. Le Bureau a expédié les affaires courantes et le Comité a été consulté pour chacune des demandes de financement, tout en conservant un droit de regard sur les comptes des manifestations financées.

En 2022, le Comité a été composé des membres suivants : Loris Petris* (président), Cédric Léger* (trésorier), Martine Rossier* (caissière), Marilou Laubscher* (secrétaire), Jean-Jacques Aubert, Pilar Junier, Nicolas Marmagne, Nadine Scholl, François Tissot-Daguette, Eliane Chappuis (*=membres du Bureau).

Le Comité s'est renouvelé et élargi, avec l'entrée en son sein des deux président-e-s des sociétés facultaires d'Alumni, à savoir Mme Eliane Chappuis, président d'UniNEXT (FD) et M. Nicolas Marmagne, président de la SNSE (FSE). Le professeur Jean-Jacques Aubert est membre de longue date de la SAN et du Comité de la SAN, où il gère notamment le prix d'Excellence en FLSH depuis de nombreuses années. Il quitte le Comité avec sa retraite à l'été 2023 et la SAN tient à le remercier de son engagement constant.

Activité et avantages

Le 20 octobre 2022, en collaboration avec la SNSE et la Société romande de philosophie, la SAN a organisé une grande conférence animée par le philosophe, ancien ministre et écrivain Luc Ferry et intitulée « Sagesse et folie du monde qui vient ». Environ 280 personnes l'ont suivie avec grand intérêt à l'aula du bâtiment principal. La SAN souhaite réitérer ce type de collaboration avec les sociétés facultaires d'Alumni.

Nous rappelons que, grâce à l'action de la SAN, les ancien-ne-s étudiant-e-s peuvent désormais obtenir une adresse électronique pérenne à l'UniNE. Cette adresse peut être demandée directement à notre secrétariat : secretariat.alumni@unine.ch. Elle permet aussi de commander du matériel informatique à prix réduit, à travers le projet Neptun de l'EPFZ. <https://www.projektneptun.ch/assets/Bestellanleitung/Instructions-de-Commande-Projekt-Neptun-Alumni.pdf> **Attention ce lien ne fonctionne pas.**

Je remercie chaleureusement le Bureau et le Comité de la SAN pour leur investissement constant, pertinent et généreux. Je dis ma gratitude en particulier à Cédric Léger pour la gestion des avoirs, Martine Rossier pour sa tenue des comptes et à Marilou Laubscher pour le travail de secrétariat.

M. Jean-Jacques Aubert souhaite savoir si le don de la SAN à la fondation de l'Université a été fait avec des conditions particulières, M. le Président informe que ce don est uniquement destiné à la mise en place et au fonctionnement de la fondation.

3. Comptes 2022

La parole est donnée au trésorier, M Cédric Léger, qui confirme la perte annoncée précédemment sur l'exercice 2022 soit **CHF 7'633,38**.

La SAN travaille avec 2 établissements bancaires la BCN et Bonhôte. La BCN a un portefeuille composé principalement d'actions alors que le portefeuille Bonhôte est essentiellement composé de valeurs immobilières qui, curieusement, ont enregistré une réaction plus conséquente que les actions, avec notamment la perte de l'agio. Ainsi, BCN enregistre une diminution des valeurs de 5 % alors que Bonhôte se situe à hauteur de 12 %.

Le rendement des capitaux est stable à hauteur de CHF 40'000.— ce qui nous a permis de créer un fonds spécifique sur plusieurs années et compenser les pertes de l'année 2022.

4. Rapport des vérificateurs des comptes : approbation des comptes et décharge au Bureau de la SAN

Le rapport de M. Christian Coray et de M. Memminger corrobore les informations données par M. Léger et nos réviseurs ont également pu constater lors de leur contrôle que la tenue des comptes étaient correcte et correspondaient aux règles en la matière. Ils recommandent donc d'approuver les comptes 2022 et d'en donner décharge au Comité.

C'est à l'unanimité que l'assemblée approuve les comptes 2022 et en donne décharge au Comité.

Les vérificateurs sont également d'accord de poursuivre leur mission pour l'exercice 2023.

5. Budget 2023

La parole est toujours à M. Léger

	Libellé	Charges	Produits
1.	Subventions	50'000.--	
2.	Frais d'impression/publicité	6'000.--	
3.	Frais de secrétariat/comité	5'000.--	
4.	Frais généraux	3'000.--	
5.	Frais bancaires	6'000.--	
6.	Frais manifestations/projets	8'000.--	
7.	Divers	2'000.--	
8.	Cotisations/dons		16'000.--
9.	Revenus nets sur titres		40'000.--
10.	Provision pour manifestations		24'000.--
		80'000.--	80'000.--

Le budget 2023 est sensiblement identique à celui de 2022 avec toujours un effort soutenu en faveur des projets facultaires.

Il est accepté sans opposition

6.-Divers

M. le Président rappelle les avantages pour les membres de la SAN et invite chacun à visiter le site internet de notre association qui détaille ces prestations.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président remercie les personnes présentes, il lève la séance à 19h00 et invite chacun à un apéritif qui est servi dans le hall du 1^{er} étage.

Neuchâtel. Le 14 juin 2023 /MR